

OBSERVATION N° 38

Lundi 26/01/2026 – 15:43

Vous êtes

Ville

Orléans

Votre remarque

Sujet

PROJET D'AMENAGEMENT DES SECTEURS ARRACHIS ET PISTOLE DE LA ZAC 3 DU PARC TECHNOLOGIQUE ORLEANS CHARBONNIERE (45)

Message

Bonjour, je trouve que ce projet va à l'encontre de la logique de préservation des espaces naturels autour de la métropole Orléanaise, qui autorise depuis quelques décennies des projets d'aménagement économiques qui continuent de dégrader le milieu naturel. Je passe depuis 40 ans sur la route de Pithiviers et je constate que tout est fait pour repousser les zones industrielles et logistiques vers le massif de la forêt d'Orléans, pour aménager des axes routiers, rapidement dégradés par ailleurs, permettant aux poids lourds de venir entreposer des milliers de tonnes de marchandises dans le secteur de Marigny. Vous dites que les axes routiers sont adaptés, mais la tangentielle est la plupart du temps saturée et dangereuse, la RD2052 complètement sous-dimensionnée et devant traverser 2 grosses communes (Loury et Chilleurs au Bois) et enfin l'A10 est située totalement à l'opposé de ce futur site (environ 15 km séparent la sortie de Saran à Marigny). Cet argumentaire est selon moi inexact et subjectif. De plus vous annoncez que ce site qualifié de zone humide sera totalement compensé par les sites Oxylane et Sibcca qui vont rétablir comme par magie ce déficit hydrique et environnemental alors que les surfaces réattribuées sont inférieures de 10 ha à celle du site. Je vous signale qu'au Nord de la forêt d'Orléans le site de ST Eutrope à Escrennes est au 3/4 vide alors que tous les aménagements d'infrastructures sont en place. Pourquoi ne pas l'utiliser?

Je vous adresse donc ce courrier pour vous exprimer mon total désaccord avec ce projet qui va à l'encontre du respect de la nature et des générations à venir, qui vont devoir une fois de plus assumer les erreurs de nos politiques d'aménagement du territoire.